



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 16 NOVEMBRE 2015**

## Appel à témoins Abdeslam Salah «individu dangereux»



### APPEL À TÉMOINS

#### ABDESLAM SALAH

né le 15 septembre 1989  
à Bruxelles (Belgique)



Individu faisant l'objet d'un mandat de recherche.

**SIGNALEMENT :**

1 m 75, yeux marron

**CONTACT :**

Si vous disposez d'informations permettant  
de le localiser, contactez immédiatement

le **197 Alerte attentat**.

Individu dangereux, surtout n'intervenez pas vous-même.

La police française a émis un appel à témoins pour tenter de repérer Abdeslam Salah, également

visé par un mandat d'arrêt international belge. Il pourrait être l'un des kamikazes ou être en fuite.

### ■ VERSAILLES

## Le Congrès pour «rassembler la Nation»

François Hollande s'adressera aujourd'hui au Parlement réuni en Congrès à Versailles, un moment solennel exceptionnel pour «rassembler la Nation» après les attentats sanglants de la capitale, qui n'a pas suscité jusqu'alors de critiques frontales chez les parlementaires.

La réunion, à laquelle les 577 députés et 348 sénateurs seront convoyés en car depuis Paris, débutera à 16 heures. L'intervention du président de la République, en application de l'article 18 de la Constitution, et sera suivie d'interventions des groupes à la demande de la droite.

Sous les ors de l'ancienne résidence des rois de France, l'allocution du président, sa première dans ce cadre et un fait inédit depuis 2009, servira notamment à «indiquer les différentes décisions qui devront être prises pour assurer la sécurité des Français», selon le président de l'Assemblée, Claude Bartolone (PS), qui présidera ce Congrès.

Pour l'instant, l'initiative annoncée au lendemain des attentats, a été plutôt bien accueillie chez les responsables parlementaires, qui ont stoppé «la joute politique habituelle», selon une source parlementaire.

Didier Guillaume, président du groupe PS au Sénat, a salué «une très bonne chose» apportant «de la solennité» nécessaire après un «drame absolu».

# Renforcer l'état d'urgence

L'état d'urgence ne peut pas durer plus de 12 jours, d'après la loi de 1955. Le président de la République veut modifier la loi pour prolonger cette durée à au moins trois mois.

Le président François Hollande a indiqué hier aux responsables parlementaires qu'il souhaitait que l'état d'urgence, décrété après les attentats, dure trois mois et voie son périmètre modifié.

Le Conseil des ministres examinera mercredi un projet de modification de la loi de 1955 sur l'état d'urgence pour en revoir le «périmètre» et la «durée», actuellement limitée à 12 jours sans vote du Parlement, a annoncé hier François Hollande aux responsables parlementaires et de partis reçus à l'Élysée.

«Il nous a dit qu'il voulait que l'état d'urgence dure trois mois» au minimum, ont déclaré plu-

»

La prolongation de l'état d'urgence sera aussi l'occasion d'ajuster le texte de 1955.

sieurs d'entre eux, dont Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat, et Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale d'EELV. La prorogation de l'état d'urgence au-delà de 12 jours ne peut être autorisée que par une loi, votée par le Parlement, qui en fixe sa durée définitive.

«La prolongation de l'état d'urgence sera aussi l'occasion d'ajuster le texte de 1955», a précisé le



François Hollande veut élargir le recours à l'état d'urgence.

Photo AFP

président du Sénat Gérard Larcher (Les Républicains) à sa sortie de l'entrevue.

Dans ce délai restreint de 12 jours, les deux commissions des Lois de l'Assemblée et du Sénat travailleront ensemble pour «adapter»

cette loi de 1955 à la situation créée par les attentats, selon M. Larcher. Selon son entourage, le chef de l'Etat veut en «refixer le périmètre» ainsi que la «durée». L'état d'urgence permet aux autorités «d'interdire la circulation

des personnes» et d'instituer «des zones de protection ou de sécurité» où le séjour des personnes est réglementé, selon la loi de 1955, qui a instauré cette procédure exceptionnelle au début de la guerre d'Algérie.

## Les émeutes des banlieues

La déclaration de l'état d'urgence, annoncée par François Hollande après les attentats, s'applique depuis samedi minuit en métropole, d'après le décret daté de samedi paru au JO.

Un second décret comporte des dispositions spécifiques applicables «à l'ensemble des communes d'Ile-de-France», comme la possibilité d'assigner à résidence toute personne «dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre public», d'ordonner la fermeture provisoire de salles de spectacle ou encore la confiscation de certaines catégories d'armes.

Le décret permet aussi «la possibilité de procéder à des perquisitions administratives» en Ile-de-France.

En revanche, le décret ne fait pas référence à des «mesures pour assurer le contrôle de la presse» et des médias, une possibilité ouverte par l'état d'urgence.

Plusieurs fois mis en œuvre durant la guerre d'Algérie, l'état d'urgence n'a été décrété que deux fois depuis: en 1985, en Nouvelle-Calédonie, lors des affrontements qui avaient alors touché l'archipel, et en 2005, face aux émeutes dans les banlieues, à l'initiative du gouvernement de Dominique de Villepin.

## Education Une journée particulière dans les écoles

Rassurer, expliquer, organiser une minute de silence, l'école se mobilise pour accueillir aujourd'hui des élèves parfois choqués ou désorientés par la masse d'informations ou de rumeurs liées aux attentats du début du week-end.

«La première chose que j'ai faite samedi en me levant, c'est préparer un cours pour les 3<sup>e</sup>, expliquant ce qui se passe au Proche-Orient et pourquoi ça nous impacte», déclare Cécile Cres, professeur d'histoire et géographie au collège Robespierre d'Épinay-sur-Seine, au nord-est de Paris. «En revanche, pour les plus jeunes, les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup>, je suis plus embêtée car ils ne sont pas en mesure de comprendre la complexité de la situation». Deux écueils à éviter selon elle: une schématisation qui peut laisser prise à la théorie du complot, un discours qui provoque paranoïa et angoisse profonde.

Pour les enfants les plus jeunes, Sébastien Sihrl, du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire, préconise «un moment d'expression plutôt que le silence».

«Il faut aussi que l'école rassure, à travers les paroles de l'enseignant et en continuant en fonctionner normalement. On peut ensuite réfléchir à des gestes de solidarité (dessins, lettres, collectes) car pour aider les enfants, il faut qu'ils soient actifs», ajoute-t-il.

Sur internet, la communauté éducative travaille depuis les attentats de vendredi.

Plusieurs sites, connus des enseignants, ont mis en ligne des ressources d'accompagnement.

# La petite entreprise qui a multiplié par sept ses salariés

«Cognac emballages services» est passé de quatre à près de trente salariés en deux ans. Elle continue à investir et va déménager.



Laurent Becquart (à gauche) et ses employés ont le sourire: leur entreprise a le vent en poupe.

Photo F. B.

Frédéric BERG  
fberg@charentelibre.fr

En deux ans, le nombre de salariés est passé de quatre à vingt et même jusqu'à trente lors des pointes d'activité. Entre 2014 et 2015, le chiffre d'affaires a doublé, passant de 400.000 à près de 800.000 euros. «Cognac emballages services», c'est l'histoire d'une réussite exemplaire à mettre au crédit de son jeune patron, Laurent Becquart.

Fin 2013, ce jeune ingénieur a repris l'entreprise créée en 1983 alors qu'elle déclinait. «Les clients historiques nous ont fait confiance et nous en avons trouvé de nouveaux», se réjouit Laurent Becquart qui a surtout investi - 80.000 euros depuis un an -, diversifié et s'est adapté à toutes les demandes de ses clients, essentiellement des maisons de cognac.

## Des locaux plus grands

«J'ai même acheté des machines spécialement pour certains clients. Mon obsession, c'est d'apporter très vite des solutions», souligne le patron qui s'est doté de machines pour la mise sous film rétractable ou pour réaliser des sérigraphies et de la tampographie, deux techniques d'impression.

«Cognac emballages services» décline trois activités: le conditionnement à façon (montages de coffrets promotionnels, pose d'étiquettes sur bouteilles ou étuis, pose de timbres fiscaux, remise en conformité); l'impression à plat (repiquage sur étuis, coffrets, caisses...);

étiquettes en bobine (impression numérique, découpe au laser, dorure à chaud).

Aujourd'hui un peu à l'étroit dans une pépinière d'entreprises de GrandCognac située dans la zone d'activités de La Haute-Sarrazine, boulevard de Javrezac, elle va bientôt déménager dans des nouveaux locaux, plus grands, plus adaptés.

«GrandCognac nous a mis sur une rampe de lancement, nous permettant de disposer de locaux à un loyer supportable, c'est aujourd'hui à nous de nous envoler», image Laurent Becquart qui va acheter un local de 1.000 m<sup>2</sup> que la société devrait investir début 2016: «Nous sommes un petit opérateur, mais on a encore une belle marge de progression.» Autre investissement prévu, un logiciel de gestion de l'entreprise per-

”

GrandCognac nous a mis sur une rampe de lancement. C'est aujourd'hui à nous de nous envoler.

mettant notamment une meilleure traçabilité des entrées et sorties des matières, offrant un tableau de bord très précis à ses clients.

Le patron cherche des heures pour réussir à tout mener de front: «Ma prochaine priorité, c'est de prendre le temps de passer en CDI plusieurs de mes collaborateurs.»

l'Atelier

des quads

Nouveau CHEF...  
...Nouvelle CARTE



Fermé  
le dimanche  
soir d'Octobre  
à Mars

1, avenue de Lattra-de-Tassigny - COGNAC - 05 45 36 31 03

# FOOTBALL

## Coupe de la Charente

### 2ème Tour

Etagnac - Magnac	2 - 2
Montignac - Mouthiers (B)	3 - 2 ((AP))
Nanteuil/Vareuil - Villognon	1 - 6
St-Amand-de-Bois - Salles-d'Angles	1 - 2
Agnis Us - Fontafie	0 - 5
Aigles Rouges Angoul. - A.S.c.m.a.	2 - 3
Aubeterre/Montboyer - Dirac	2 - 3
Balzac - Linars	0 - 5
Boux - St-Germain-de-M.	(F) 0 - 3
Brigueuil - Ecuras	4 - 2
Brossac/Chalais - Montmoreau	3 - 2
Chabonais - Erdeuil	Reporté
Champagne-Mouton - Chasseneuil (B)	1 - 1
Châtillac - Nercillac/Repars	0 - 1
Clair/Bianzac - Mons	2 - 1
Cognac (C) - Ars-Gimeux	2 - 1
Feuillade - St-Martin	1 - 2
Gonac/Marcillac - Ma Campagne	2 - 1
Gond-Pontouvre - Isle-Espagnac	3 - 2
Guimps - Gente	2 - 1
Haute-Charente - Colettes	2 - 1
Mosnac-Champmil - Segon/Gansac	1 - 2
Nonville - Barbezicou/Barrel (B)	1 - 4
Sautgond - T.Azie/les Adjots	1 - 6
St-Adjutory - Pranzac	1 - 3
St-Cybardesux - Châteaubernard	1 - 0
St-Hilaire-de-B - St-Aubac-chail	2 - 4
Voell/Giget - Jarvezac/Jamouz	1 - 2

## Coupe des réserves

### 2ème Tour

Brie (C) - Etagnac (B)	3 - 0 (F)
Châteaubernard (B) - A.S.c.m.a. (B)	2 - 6
Châteaulinout/Sireuil (B) - Aubeterre (B)	16 - 0
Montmoreau (B) - Ma Campagne (B)	2 - 1
Pranzac (B) - Abzac/Cotolens (C)	0 - 2
Rouillac (B) - Aigles Rouges Angoul. (B)	3 - 1
St-Michel (B) - Feuillade (B)	1 - 0
Baignes (C) - St-Hilaire-de-B. (B)	4 - 2
Bermeuil/Salles (B) - Brossac (B)	3 - 2
Charente Est (C) - St-Maurice (B)	7 - 0
Entente Foot 86 (B) - Champniers/St-Yrieix (C)	0 - 2
Erdeuil (B) - Momac (C)	2 - 3
Jarvezac/Jamouz. (B) - Guimps (B)	4 - 1
Mons (B) - Sautgond (B)	3 - 0 (F)
Salles-d'Angles (B) - Clair (B)	2 - 0
St-Germain-de-M. (B) - Haute-Charente (B)	4 - 1
St-Martin (B) - Gond-Pontouvre (B)	0 - 1
Tatze-Azie (B) - Brigueuil (B)	3 - 0 (F)

## U16/15 brassage

### Poule A

Aigre Inter Pays - Mouthiers/Rocheil (B)	0 - 3
Châteaubernard - Montmoreau/Villobis	1 - 5
S.A.C.E. - Magnac (B)	9 - 0
Le Courant/Fleac/Bass - Châteaubernard (B)	2 - 0
St-Brice/Nercillac - G.A. Angeau	4 - 4
Châteaubernard - 1. G.A.C.E. 24 pt, 5 m, 2.	
Mouthiers/Rocheil (B) 21 pt, 5 m, 3. La	
Gonac/Fleac/Bass 10 pt, 0 m, 4. Etagnac (B) 19 pt, 6	
m, 5. Aigre Inter Pays, 17 pt, 6 m, 6. Montmoreau/	
Villobis 12 pt, 6 m, 7. Châteaubernard 10 pt, 0 m, 8.	
St-Brice/Nercillac 8 pt, 0 m, 9. Châteaubernard (B) 7 pt, 6 m,	
10. St-Brice/Nercillac, 0 pt, 5 m.	

## U15 District brassage

### Poule A

Aigre Inter Pays - Gde-Champ/Segonzac	3 - 0 (F)
Châteaubernard - Fleac/Linars/Bass	7 - 0
Cognac (B) - St-Brice/Nercillac	7 - 1
Châteaubernard - 1. Châteaubernard, 14 pt, 4 m; 2.	
Sireuil/Châteauneuf, 14 pt, 4 m; 3. St-Brice/Nercillac, 13	
pt, 4 m; 4. Fleac/Linars/Bass, 10 pt, 5 m; 5. Aigre Inter	
Pays, 8 pt, 4 m; 6. Cognac (B), 7 pt, 4 m; 7. Gde-	
Champ/Segonzac, 4 pt, 5 m.	